

DU 7 AU 15 FÉVRIER 2026

Feuille paroissiale 07



Paroisse
Saint Marc
du Parmelan

04 50 02 58 36

st-marc@diocese-annecy.fr

PERMANENCES MAISON PAROISSIALE À PRINGY

46 RUE DE CHAMP GUARGUAN - 74370 PRINGY - ANNECY

MERCREDI

De 9h30 à 11h30 : **ACCUEIL**
et permanence « **BAPTÈMES** »
De 16h à 18h : permanence catéchèse
(Hors vacances scolaires)

SAMEDI

de 10h à 12h : **ACCUEIL**
La boîte aux lettres est relevée,
vos messages et courriels aussi.
Privilégiez les courriels, merci.

Évangile de Jésus-Christ selon saint Matthieu 5,13-16

En ce temps-là, Jésus disait à ses disciples : « Vous êtes le sel de la terre. Mais si le sel devient fade, comment lui rendre de la saveur ? Il ne vaut plus rien : on le jette dehors et il est piétiné par les gens. Vous êtes la lumière du monde. Une ville située sur une montagne ne peut être cachée. Et l'on n'allume pas une lampe pour la mettre sous le bûcheau ; on la met sur le lampadaire, et elle brille pour tous ceux qui sont dans la maison. De même, que votre lumière brille devant les hommes : alors, voyant ce que vous faites de bien, ils rendront gloire à votre Père qui est aux cieux. »



**Le DIMANCHE DE LA SANTÉ sera célébré ce 8 février, sur le thème
"Que votre lumière brille"**

Messes du 5 ^{ème} Dimanche Ordinaire - A			Intentions de messe pour :
Samedi 7 février Quête pour le service de la paroisse	PRINGY	18h00	Famille de Gantellet d'Anières de Sales - Pierre, Odette, Jean-Pierre Tissot et famille - Toute la famille Scaramuzzino.
Dimanche 8 février Quête pour le service de la paroisse	VILLAZ	10h30	1 ^{ère} messe après les funérailles de Marie-Madeleine ROQUET. Raymond Sonnerat - Nicole Millet-Déronzier - Michel Blanc - Hubert Baud - Les défunts de la famille Alphonse Comte - Pierre Convers et famille Pessey - Les défunts des familles Lépinard-Deher - Une défunte Lucie Reverchon - Janine et Jacques Bourgeois et les défunts des familles Bourgeois-Charnaux - Gérard Déronzier.
Mardi 10 février	ARGONAY	8h30	Josette Morand. Sainte Scholastique, vierge.
Jeudi 12 février	VILLAZ	8h30	Jeanine Verset.
Vendredi 13 février	CUVAT	18h00	Marie-Jeanne Terrier.
Messes du 6 ^{ème} Dimanche Ordinaire - A			
Samedi 14 février Quête pour le service de la paroisse	PRINGY	18h00	Simone Tochon - François Daveine - En remerciements à la Sainte Famille et à tous les saints - Anne Rambaud.
Dimanche 15 février Quête pour le service de la paroisse	CUVAT	10h30	Marcel Chappaz - Roger Corbet - François Chiariglione - Jeanne et Raymond Chappaz - Paulette Motin et son petit-fils Damien Mercier et familles.

PARCOURS VIVRE LE CARÈME DU DIOCÈSE :
<https://www.diocese-annecy.fr/actualites/vivre-le-careme>



Entrée en carême LE 18 FEVRIER
MERCREDI DES CENDRES
À 15h à Nâves Parmelan
À 20h à Cuvat
Chemin de Croix par communauté sur les 5 vendredis à 18h30 suivi de la messe :
1/ Vendredi 20 février – VILLAZ

Brûlage du Buis
pour le Mercredi des Cendres

Apportez vos rameaux de buis de 2025 dans les nartex de nos églises vous trouverez un cageot pour les déposer. Ils seront brûlés afin de récupérer les cendres.





**VENEZ, VOUS ÊTES ATTENDUS
DANS VOTRE MAISON
PAROISSIALE DE PRINGY
CHAQUE SAMEDI DE 10H À 12H !**

PASSEZ UN MOMENT POUR DISCUTER AVEC LES
BÉNÉVOLES AUTOUR D'UN CAFÉ CROISSANT
C'EST LE

TheOcafé

OU VENEZ RENCONTRER À LA PERMANENCE
DE L'ACCUEIL LE **PÈRE LÉON LEE**
AVEC POSSIBILITÉ DE CONFÉSSION



**CARTE-REPAS
REPAS
PAROISSIAL**

ARGONAY - Salle polyvalente
Dimanche 8 mars - 12 heures

Prix adulte: 23 €

Enfants -10 ans: 10 €

Animation musicale

Convivialité

TOMBOLA

Organisation: association du cercle paroissial Saint Marc

sur place / ou à emporter

MENU
• Choucroute
• Fromage
• Dessert
• Café



Repas paroissial dimanche 8 mars

Venez déguster, en famille ou entre amis, la traditionnelle choucroute servie par les membres de la paroisse à la salle polyvalente d'ARGONAY. Les tickets sont mis en vente à la fin des messes, auprès des contacts habituels ainsi que les samedis matin lors des THÉOCAFÉ. Rappelons que les bénéfices de cette journée permettent de financer l'entretien, le chauffage, les charges et les travaux de la Maison paroissiale. La paroisse compte sur votre présence ! Au programme : convivialité, animations et tombola.

IL SERA AUSSI POSSIBLE DE RÉSERVER DES REPAS À EMPORTER AU 06 32 04 29 72



**Le DIMANCHE DE LA SANTÉ sera
célébré le 8 février, sur le thème
"Que votre lumière brille"**

**LA JOURNÉE DES MALADES
aura lieu le mercredi 11 février,
fête de Notre Dame de Lourdes**

Le dimanche de la Santé est l'occasion offerte chaque année d'écouter ceux qui sont déjà engagés dans le monde de la santé. Convaincus de la nécessité d'accompagner, mais aussi de soigner la personne malade, de soutenir les personnes âgées, ou en situation de handicap, ils sont appelés au cœur de nos communautés paroissiales à donner leur témoignage.

Ce DIMANCHE DE LA SANTÉ, les communautés chrétiennes sont invitées à prier pour les personnes fragilisées par la maladie, l'âge ou le handicap, et pour les personnes qui les accompagnent. Cette année, nous ne pouvons pas célébrer le dimanche de la santé en ignorant les discussions sur un projet de loi sur la fin de vie.

C'est pourquoi notre évêque, Mgr Le Saux, demande que le communiqué ci-joint soit lu pendant les messes de ce 8 février.

On ne prend pas soin de la vie en donnant la mort

C'est le titre du texte publié par les évêques de France en janvier sur le sujet de la fin de vie. En communion avec l'ensemble des évêques de France, je souhaite revenir sur quelques éléments afin d'éclairer nos consciences.

Le Sénat et l'Assemblée Nationale continuent d'examiner une proposition de loi instituant un « droit à l'aide à mourir ». Ce débat engage notre société dans ce qu'elle a de plus intime et de plus grave. Oui, le moment est grave, et il est toujours grave, chaque fois que, dans notre histoire humaine, quelqu'un s'approche de la mort.

« Depuis plus de 25 ans, la France a fait un choix singulier et précieux : refuser à la fois l'acharnement déraisonnable et la mort provoquée, en affirmant à la fois le droit de ne pas souffrir et le devoir d'accompagner la vie jusqu'au bout. »

Une autre loi instituant un droit à l'aide à mourir franchirait un seuil irréversible pour notre société, en détournant les mots liberté, fraternité et dignité de leur sens. La véritable liberté ne peut s'envisager en dehors de sa dimension relationnelle, « nous sommes interdépendants et les choix des uns engagent les autres ».

La véritable fraternité « ne consiste pas à hâter la mort de ceux qui souffrent ou à forcer des soignants à la provoquer, mais au contraire, à ne jamais abandonner celles et ceux qui vivent ces moments si difficiles et douloureux ». La véritable dignité d'une personne humaine est inaliénable et ne varie pas selon son état de santé, son autonomie ou son utilité. Nous sommes tous créés à l'image de Dieu.

Nous comptons sur la décision personnelle et courageuse de nos élus nationaux. Nous comptons aussi sur l'engagement de tous : Les soignants et les proches des personnes en fin de vie, mais aussi nous tous : prions afin d'éclairer notre conscience, et prions aussi pour aider toutes les personnes aux portes de la mort. Qu'elles puissent se sentir mystérieusement soutenues par notre prière. Nous croyons qu'une société grandit, non pas lorsqu'elle propose la mort comme solution, mais bien lorsqu'elle se mobilise pour accompagner la fragilité et protéger la vie jusqu'au bout. Le chemin est exigeant, certes, mais c'est le seul qui soit véritablement digne et fraternel. **Mgr Yves Le Saux, Evêque d'Annecy**

Lien Tribune de la CEF :
20260115_Tribune_eveques_France_soin_vie_mort-1.pdf
Lien vidéo du cardinal Aveline : Cardinal Jean-Marc Aveline sur la fin de vie